

Note sur l'alignement à la Norme

Alignement avec le modèle de prévention islandais

Comment la Norme pancanadienne de prévention, d'éducation et d'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne avec le modèle de prévention islandais

En bref

La nouvelle norme pancanadienne Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale de la maternelle à la 12^e année au Canada (la Norme) et le **modèle de prévention islandais** (MPI) partagent une conviction fondamentale : la consommation de substances est façonnée par les milieux sociaux dans lesquels les jeunes vivent, apprennent et grandissent, et la prévention la plus efficace consiste à renforcer ces milieux.

Le MPI, qui est adapté dans des communautés aux quatre coins du Canada avec l'appui du Programme de prévention de la consommation de substances chez les jeunes (PPCSJ) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), mobilise des coalitions communautaires plurisectorielles pour réduire les facteurs de risque et renforcer les facteurs de protection dans les domaines de la famille, des pairs, de l'école et des loisirs. La Norme (2026) fournit le cadre pour le milieu scolaire qui vient en complément du travail communautaire du MPI, en abordant les écoles comme des carrefours naturels de prévention au sein de l'ensemble de l'écosystème communautaire.

© 2026 Ancrer le changement

La présente Note d'alignement a été préparée au nom du Comité exécutif d'Ancrer le changement par : Tonje Molyneux, Ava Chaplin, Rhowena Martin, Shea Wood, Sarah McIlwaine, Shawna Meister, Reg Klassen, Ryan Fahey, Matt Drabenstott et Emily Jenkins.

Veuillez citer ce document comme suit : Ancrer le changement. (2026). Comment la Norme pancanadienne de prévention, d'éducation et d'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne avec le modèle de prévention islandais. Vancouver : Ancrer le changement.

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la manière dont les écoles du Canada abordent l'usage de substances grâce à une prévention, une éducation et une intervention coordonnées et fondées sur des données probantes. Son approche s'appuie sur la science du développement et de la prévention, le bien-être des élèves et les réalités concrètes des systèmes éducatifs.

L'initiative est menée dans le cadre d'un partenariat collaboratif entre Bienamont : Le Centre canadien d'innovation en santé mentale et consommation de substances chez les enfants et les jeunes de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des administrateurs et administratrices de systèmes scolaires (ACASS), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) et la Commission des élèves du Canada (CÉC).

Pour en savoir plus sur Ancrer le changement:

Courriel: info@ancrerlechangement.ca

Site internet: www.ancrerlechangement.ca

Also available in English.

Objectif de ce document

Ce document s'adresse aux responsables de la santé publique, aux décideurs du milieu de l'éducation, aux coalitions communautaires qui mettent en œuvre le MPI ou qui participent au PPCSJ, ainsi qu'aux autres parties prenantes. Il présente les correspondances entre les fondements communs de la Norme et du MPI, souligne leurs contributions distinctes et complémentaires, et illustre comment les deux approches peuvent être utilisées conjointement au sein des communautés.

À propos des deux approches

Le modèle de prévention islandais (MPI)

Élaboré en Islande à la fin des années 1990, le MPI est une approche de la consommation de substances chez les jeunes, fondée sur la théorie et la pratique et ancrée dans une perspective socio-écologique. Plutôt que de chercher à modifier les comportements individuels au moyen de programmes éducatifs, il vise à transformer les milieux sociaux, en renforçant les facteurs de protection et en atténuant les facteurs de risque dans les domaines de la famille, du groupe de pairs, de l'école et des loisirs. Le MPI s'articule autour de cinq principes directeurs et de dix étapes fondamentales. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire de coalitions communautaires plurisectorielles qui analysent les données locales, fixent des priorités et coordonnent l'action, la coalition elle-même constituant le mécanisme par lequel s'opèrent les changements environnementaux et systémiques. En Islande, le MPI a donné lieu à des réductions substantielles de la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescent.e.s sur une période de deux décennies. Au Canada, les communautés adaptent et appliquent les principes du MPI dans le cadre du PPCSJ de l'ASPC plutôt que de mettre en œuvre un modèle normalisé. Ainsi, les communautés participant au PPCSJ adaptent le modèle à leurs circonstances locales, tout en demeurant fidèles aux principes fondamentaux du MPI, en fonction de la diversité des contextes canadiens, que ce soit la géographie, les structures de gouvernance, les ressources disponibles, les partenariats avec les Autochtones ou l'infrastructure de prévention existante.

La Norme pancanadienne (2026)

Élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le Centre Bienamont à l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances



(CCDUS), l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires (ACGCS), Éducation physique et santé (EPS) Canada et la Commission des élèves du Canada, sous la direction du Groupe CSA, la Norme comprend des articles organisés selon trois stades de développement (de la maternelle à la 5e année, de la 6e à la 9e année, de la 10e à la 12e année) et trois niveaux de soutien (universel, ciblé, intensif), et s'inscrit dans un cadre d'écoles promotrices de santé. Chaque article identifie à qui incombe la responsabilité de la mise en œuvre parmi les différents acteurs, décideurs des politiques scolaires, administrateurs ou membres du personnel. Les articles adoptent une terminologie normative (« doit », « devrait », « peut ») pour distinguer le potentiel d'impact des différents articles. La Norme est mise en œuvre de manière volontaire. Elle est conçue pour se mettre au diapason des établissements scolaires et les rejoindre là où ils se trouvent dans leur cheminement pour répondre à la consommation de substances.

Fondements communs

Le MPI et la Norme interviennent à des niveaux complémentaires du système socio-écologique : le MPI mobilise les communautés pour remodeler les environnements dans lesquels grandissent les jeunes, alors que la Norme précise ce que les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année devraient faire au sein de cet écosystème. Les deux approches s'appuient sur une base de données probantes et des engagements philosophiques communs.

Fondement commun	Dans le MPI	Dans la Norme
Prévention socio-écologique et en amont	Premier principe directeur : améliorer l'environnement social pour réduire la probabilité de consommation de substances ; « la société est le patient » ; renforcer les facteurs de protection et réduire les facteurs de risque avant que les jeunes ne commencent à consommer.	Les articles relatifs à chaque stade de développement et à tous les niveaux mettent l'accent sur des milieux positifs, une prévention fondée sur le sentiment d'appartenance, des normes saines, les compétences socio-émotionnelles et la valorisation des champs d'intérêt des élèves.



Fondement commun	Dans le MPI	Dans la Norme
Les établissements, des carrefours naturels de prévention	Deuxième principe directeur : considérer les écoles publiques comme le pivot des efforts déployés au sein des quartiers ; les écoles jouent un rôle essentiel dans la collecte de données, la mobilisation et les interventions.	Identifie les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année comme des milieux clés pour la promotion de la santé ; précise comment les écoles font office de lieux névralgiques grâce à leurs politiques, à leur milieu, aux relations qu'elles entretiennent, à l'enseignement et l'apprentissage, ainsi qu'aux partenariats.
Temps libre structuré et implication des familles et des tuteurs/tutrices	Augmentation du financement des sports organisés, des arts et des activités parascolaires ; surveillance par les parents et coparentalité collaborative sont identifiées comme des facteurs de protection.	Articles de niveau 1 sur l'activité physique encadrée et accompagnée et la valorisation des champs d'intérêt des élèves ; l'implication des familles et des tuteurs/tutrices est intégrée à tous les niveaux, avec des messages harmonisés et une planification axée sur la famille.
Recours aux données locales pour orienter les interventions	Troisième principe directeur : donner aux membres de la communauté les moyens de prendre des décisions en s'appuyant sur des données locales de grande qualité ; au Canada, les coalitions du PPCSJ, pour orienter la planification et les interventions, s'appuient sur un éventail de données probantes : sondages auprès des jeunes, données d'enquêtes provinciales et régionales, consultations communautaires et activités de mobilisation des jeunes.	La pratique fondée sur des données probantes est fondamentale ; les écoles s'appuient sur des sondages sur le bien-être, des évaluations du climat scolaire et des données sur l'orientation vers des services de soins, en prenant en compte l'équité, pour favoriser une amélioration continue.



Fondement commun	Dans le MPI	Dans la Norme
Coalitions communautaires et collaboration intersectorielle	Quatrième principe directeur : intégrer chercheurs, décideurs, praticiens et membres de la communauté au sein d'une équipe unifiée ; des coalitions plurisectorielles interprètent les données locales, fixent les priorités et coordonnent les interventions ; la coalition elle-même demeure le mécanisme par lequel s'opèrent les changements environnementaux et systémiques.	Les partenariats école-communauté constituent un domaine de données probantes identifié ; des articles préconisent des partenariats avec des organismes communautaires, paramédicaux, culturels et autochtones, à tous les niveaux et à tous les stades de développement.
Approche à long terme et durable	Cinquième principe directeur : adapter l'ampleur de la solution à l'ampleur du problème ; attention soutenue et financement planifié à long terme.	Le continuum de mise en œuvre (en cours d'élaboration, en cours de construction, en cours de consolidation) favorise des progrès graduels et adaptés au contexte ; gouvernance en partenariat conçue pour l'amélioration continue de la Norme.
Voix des jeunes et approche axée sur les forces	Les adaptations au contexte canadien placent les jeunes au cœur de la stratégie communautaire à titre de co-créateurs ; le MPI renforce les facteurs de protection plutôt que de recourir à des messages axés sur les déficits.	La voix des élèves est un principe directeur, mis en œuvre par le biais d'articles sur le partenariat avec les élèves et sur le leadership des jeunes ; des politiques axées sur les forces, la réduction des méfaits et la déstigmatisation sont intégrées dans toute la Norme.



Ce que la Norme apporte en plus

Le modèle de prévention islandais fournit le cadre pour bâtir une coalition à l'échelle de l'ensemble de la communauté locale, pour mettre en place le cycle de collecte de données et la stratégie pour favoriser des changements environnementaux. La Norme vient compléter le MPI en fournissant le cadre au sein du système scolaire et qui ne figure pas en détail au sein du cadre à l'échelle communautaire.

Caractéristique	Ce que cela signifie pour les communautés qui mettent en œuvre le MPI
Cadre de soutien complet à tous les stades de développement, de la maternelle à la 12e année	Le sondage du MPI porte généralement sur le début et le milieu de l'adolescence (14 à 16 ans). La Norme fournit des articles adaptés à chaque tranche d'âge, de la maternelle à la 12e année, garantissant ainsi que la prévention en milieu scolaire débute bien avant la première collecte de données d'un sondage du MPI et se poursuit jusqu'à la transition après la fin des études secondaires.
Système de soutien à niveaux multiples (Niveaux 2 et 3)	Le MPI est avant tout une stratégie universelle (niveau 1). La Norme ajoute des articles de niveau 2 (ciblé) et de niveau 3 (intensif), comprenant : dépistage ciblé, mentorat par des adultes bienveillants, planification de la sécurité, mesures de soutien globales et coordonnées, orientation vers des services de soin et plans de soutien individualisés, de sorte que la prévention à l'échelle communautaire bénéficie d'un appui supplémentaire grâce à une réponse scolaire harmonisée lorsque les élèves ont besoin d'aide supplémentaire.
La réduction des méfaits et l'ÉDID comme principes directeurs explicites	La Norme intègre la réduction des méfaits tout au long du continuum de la consommation de substances (y compris le soutien aux élèves qui consomment) et intègre les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDID), avec un dépistage adapté à la culture, la mobilisation des aînés et des soutiens culturels, ainsi que la conception universelle de l'apprentissage comme partie intégrante des articles.



Caractéristique	Ce que cela signifie pour les communautés qui mettent en œuvre le MPI
Précision des articles avec responsabilités attribuées	Chaque article de la Norme précise à qui incombe la responsabilité de chaque mesure (responsables des politiques scolaires, administrateurs ou membres du personnel) et utilise les termes « doit », « devrait » ou « peut » pour distinguer les retombées potentielles de chaque mesure. Cela donne aux partenaires scolaires membres d'une coalition du MPI un cadre clair et cohérent pour leur contribution, avec un continuum (en cours d'élaboration, de construction, de consolidation) qui tient compte du fait que différents établissements scolaires se trouveront à différentes étapes lorsqu'ils entameront ce processus.
Point de référence national, élaboré par consensus	La Norme, élaborée dans le cadre d'un processus fondé sur le consensus du Groupe CSA et suivi d'une consultation publique nationale en français et en anglais, propose aux communautés participant au MPI un cadre de référence pancanadien commun sur les mesures que les établissements scolaires pourraient prendre; cela permet ainsi de renforcer les pratiques fondées sur des données probantes, de réduire les disparités d'un territoire de compétence à l'autre et de s'harmoniser avec les systèmes éducatifs provinciaux et territoriaux.

Utiliser la Norme et le MPI conjointement

La Norme et le MPI constituent des cadres complémentaires qui peuvent être mis en œuvre en parallèle à différents niveaux du système socio-écologique des manières suivantes.



Mobiliser la coalition :

utiliser les étapes fondamentales 1 à 3 du MPI pour établir ou renforcer une coalition plurisectorielle comprenant des représentants scolaires, en reconnaissant que la coalition elle-même est le moteur du changement environnemental et systémique ;
utiliser la Norme pour attribuer aux partenaires scolaires des responsabilités internes claires et des pratiques harmonisées.



Évaluer et établir les priorités :

combiner plusieurs sources de données probantes, dont des sondages auprès des jeunes (étape fondamentale 4 du MPI), des données d'enquêtes provinciales et régionales, des consultations communautaires et des activités d'implication des jeunes, grâce à l'outil d'auto-évaluation de la Norme ; identifier les correspondances entre les priorités communautaires (étapes fondamentales 6 et 7 du MPI) et les articles pertinents de la Norme (p. ex. une priorité concernant les loisirs structurés dans le modèle de prévention islandais correspondra aux articles de niveau 1 sur l'activité physique encadrée et la valorisation des champs d'intérêt des élèves dans la Norme).



Mettre en œuvre, assurer le suivi et pérenniser :

la mise en œuvre à l'échelle scolaire se déroule, dans le cadre de la Norme, selon le continuum «en cours d'élaboration, de construction et de consolidation», alors que dans le cadre du MPI, la mise en œuvre communautaire se fait par le biais des étapes fondamentales 8 à 10. Les guides de profil de pratique de l'ASPC et la trousse d'évaluation de la Norme favoriseront, lorsqu'ils sont utilisés conjointement, un apprentissage à l'échelle communautaire et scolaire, au fur et à mesure.

Un engagement commun envers la prévention par l'environnement

Le MPI et la Norme partagent une vision fondamentale : la meilleure manière de prévenir la consommation de substances chez les enfants et les jeunes n'est pas d'essayer de changer les individus, mais de créer les environnements scolaires, familiaux, entre pairs et communautaires où le développement sain est la norme. Le MPI, d'une part, propose aux communautés une approche qui a fait ses preuves pour susciter ce changement. La Norme, d'autre part, propose aux établissements scolaires un cadre structuré leur permettant de contribuer à cet effort de leur côté. Ensemble, ces deux approches fournissent aux territoires de compétence canadiens, y compris ceux qui participent au PPCSJ de l'ASPC, les cadres pour leur permettre de passer concrètement depuis l'aspiration communautaire à un écosystème de prévention en milieu scolaire cohérent, bienveillant et coordonné.

Références

- Agence de la santé publique du Canada. (2022). Guide d'évaluation pour appuyer les interventions communautaires visant à prévenir les méfaits liés à la consommation de substances chez les jeunes. Fondé sur la mise en œuvre du modèle de prévention islandais dans le comté de Lanark, Canada. Gouvernement du Canada. <https://publications.aws.tpsgc-pwgsc.cloud-nuage.canada.ca/site/fra/9.911627/publication.html>
- Agence de la santé publique du Canada. (s. d.). Programme de prévention de la consommation de substances chez les jeunes. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/dependance-aux-drogues/strategie-canadienne-drogues-substances/programme-prevention-consommation-substances-jeunes.html>
- Ancrer le changement. (2026). Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche pluriniveau et développementale pour les écoles, de la maternelle à la 12e année au Canada. <https://ancrerlechangement.ca/LaNorme>
- Kristjansson, A. L., Mann, M. J., Sigfusson, J., Thorisdottir, I. E., Allegrante, J. P., & Sigfusdottir, I. D. (2020). Development and guiding principles of the Icelandic model for preventing adolescent substance use. *Health Promotion Practice*, 21(1), 62–69.
- Kristjansson, A. L., Mann, M. J., Sigfusson, J., Thorisdottir, I. E., Allegrante, J. P., & Sigfusdottir, I. D. (2020). Implementing the Icelandic model for preventing adolescent substance use. *Health Promotion Practice*, 21(1), 70–79.



En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale de transformation de la prévention, de l'éducation et de l'intervention en matière d'usage de substances en milieu scolaire au Canada.



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangement.ca

